



Montreuil, le 30 avril 2015

Madame Marylise LEBRANCHU  
Ministre de la Décentralisation et de la Fonction  
publique  
80, rue de Lille  
75007 PARIS

N/Réf. : BT/AT  
N°123-30/04/2015

Objet : Préavis de grève pour le 19 mai 2015

Madame la Ministre,

Comme vous le savez, notre organisation syndicale conteste radicalement les réformes menées par votre gouvernement concernant les collectivités territoriales.

Sous la pression du coût financier des cadeaux consentis au grand patronat par le biais du Pacte de responsabilité, la réforme territoriale affaiblit la démocratie de proximité, réduit les moyens consacrés au service public et porte atteinte aux conditions d'emploi et de travail des personnels.

La Fédération CGT des Services publics a décidé d'organiser une journée nationale d'action le 19 mai sur la double question de la réforme territoriale (déclinaison du Pacte de responsabilité) et des libertés syndicales, les secondes étant la condition de la lutte contre la première.

Le 19 mai se déclinera en deux points forts d'action sur le territoire, à Paris et à Lyon.

Paris, parce que le projet de loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (projet dit « NOTRe ») sera en cours d'examen au Parlement.

Lyon, parce que la métropole lyonnaise fait figure de modèle pour bon nombre de métropoles du territoire, alors même qu'elle se caractérise par une conception dévoyée de la démocratie sociale, qui augure mal d'un dialogue social porteur d'avancées. Le processus de mise en place de la métropole a en effet conduit à un mouvement social durement réprimé le 23 mars sur instructions du président de la métropole, Gérard COLLOMB. Notre Fédération ne peut laisser passer le fait qu'une collectivité réponde à une action revendicative syndicale par des violences policières conduisant à des hospitalisations, des interpellations et des poursuites judiciaires.

Le 19 mai permettra plus largement de mettre en lumière les conséquences de la réforme territoriale (fusion de régions, mise en place d'intercommunalités à marche forcée, plans de réductions d'effectifs dans les mairies et conseils départementaux ...).

... / ...

Comme le démontre l'exemple lyonnais, nous vous redisons que la loi MAPTAM est profondément néfaste pour le service public, l'emploi public, la démocratie et le développement harmonieux du territoire. Nous sommes par conséquent déterminés à poursuivre notre combat contre la métropolisation. Nous vous réaffirmons en outre notre opposition résolue au projet de loi NOTRe dont nous demandons le retrait.

Avec les personnels mobilisés, le 19 mai, nous revendiquerons :

- **Des moyens financiers à la hauteur des besoins pour le service public et l'emploi public ;**
- **Un alignement par le haut des garanties et droits des agents, en particulier sur :**
  - La rémunération : l'augmentation de la valeur du point d'indice demeure prioritaire,
  - Le temps de travail : préservation des 35h pour aller vers les 32 h,
  - Les activités sociales et culturelles : maintien des Comités des Œuvres Sociales et des Comités des Activités Sociales et Culturelles,
  - Protection sociale complémentaire : participation obligatoire des employeurs,
  - Les déroulements de carrière (gestion collective et refonte des carrières),
  - Le caractère statutaire de l'emploi public,
  - La résorption de l'emploi précaire ;
- **La garantie de conditions de travail respectueuses des agents :**
  - Une mobilité choisie et non forcée,
  - Un accompagnement à la mobilité,
  - Des études d'impact préalables aux transferts de personnel,
- **Le respect plein et entier de la démocratie sociale**, du syndicalisme, de son rôle de représentation des agents, et de ses moyens de fonctionnement et d'intervention (CT et CHSCT).

**La Fédération CGT des Services publics dépose donc un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du mardi 19 mai 2015, préavis couvrant l'ensemble des personnels de son champ de syndicalisation.**

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,



Baptiste TALBOT,  
Secrétaire général